



09/2020

---

## **On est las mais on est là**

**Judicaëlle Dietrich | Muriel Froment-Meurice | Gabriel Fauveaud | Marie Gibert | Claire Hancock**

Courriel de contact : [judicaelle.dietrich@univ-lyon3.fr](mailto:judicaelle.dietrich@univ-lyon3.fr) |  
[muriel.fromentmeurice@parisnanterre.fr](mailto:muriel.fromentmeurice@parisnanterre.fr) | [gabriel.fauveaud@umontreal.ca](mailto:gabriel.fauveaud@umontreal.ca) |  
[marie.gibert@univ-paris-diderot.fr](mailto:marie.gibert@univ-paris-diderot.fr) | [hancock@u-pec.fr](mailto:hancock@u-pec.fr)

Judicaëlle Dietrich, université Lyon 3 Jean-Moulin, UMR 5600 EVS (Environnement Ville Société), 6 Cours Albert Thomas, 69008 Lyon

Muriel Froment-Meurice, Université Paris Nanterre, 200 avenue de la République - 92001 Nanterre Cedex (bureau 414)

Gabriel Fauveaud, université de Montréal, 2900 Boulevard Edouard-Montpetit, Montréal, QC H3T 1J4, Canada

Marie Gibert, université de Paris – Campus Grands Moulins, 5 rue Thomas Mann, 75013 Paris (CESSMA)

Claire Hancock, Lab'URBA – UPEC, 61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil

---

« So much sadness revealed in the very need to be busy. So much grief expressed in the need not to be overwhelmed by grief », Sara Ahmed, *The Promise of Happiness*, Durham, Duke University Press, 2010.

Avant la pandémie qui a frappé si brutalement le monde entier, et qui est encore loin d'être terminée au moment où nous écrivons, la France a été touchée par une vague mondiale de néolibéralisation qui menace de faire disparaître de nombreuses institutions qui définissent le modèle social français : système de santé, école publique, système de retraite public, droit du travail... des menaces spécifiques pèsent sur notre système universitaire avec la « LPPR », loi de programmation pluriannuelle de la recherche, une loi censée garantir le financement de la recherche publique mais dont l'acronyme a rapidement été traduit par « loi pour la précarisation de la recherche ». Notre revue, comme beaucoup d'autres, s'est jointe à une grève contre ce qui nous semblait être une nouvelle étape dans la destruction du système public français de l'université et de la recherche (voir l'édito du n° 14 par le collectif des *Revues en lutte*).

Nous ne sommes que trop conscient.e.s de la précarité du statut de nombreuses personnes dont le travail contribue au fonctionnement de l'université, notamment parce que ces travailleur.se.s à contrat précaire sont au cœur du fonctionnement de *JSSJ* depuis ses débuts. Le travail bénévole est aussi un ingrédient essentiel de notre journal, ce qui ne choque pas lorsque celles et ceux qui s'y engagent sont titulaires – plus lorsque de jeunes collègues sans emploi pérenne sont les principaux contributeurs. La perspective d'une augmentation du nombre de ces mêmes emplois précaires, d'une exploitation accrue du travail non rémunéré ou mal rémunéré, avec des possibilités de plus en plus réduites d'obtenir un emploi stable dans le milieu universitaire, était, et est encore, une perspective que nous ne pouvons tout simplement pas supporter.

Nous voulons profiter de cette occasion pour remercier tou.te.s celles et ceux qui, au fil des ans, ont travaillé à la poursuite de la revue, et en particulier les directrices de rédaction sortantes Aurélie Quentin et Marianne Morange. Elles ont été assistées par un comité de rédaction trop nombreux pour être remercié individuellement, mais qui comprend à la fois des collègues engagés qui nous accompagnent depuis le début de cette aventure (Bernard Bret, Philippe Gervais-Lambony, Frédéric Dufaux... viennent à l'esprit, parmi plusieurs autres) et des nouveaux venus qui ont apporté un regain d'énergie et d'engagement – notamment Tomasz Doussot qui nous assiste depuis 2018.

Notre inquiétude au sujet des conditions de travail et des possibilités de vivre correctement dans le milieu universitaire a été remplacée par une inquiétude pour la vie même de beaucoup lorsque COVID-19 a frappé d'abord la Chine, puis plusieurs autres pays, dont la France. Cette crise de santé publique a rendu encore plus évidentes les injustices antérieures en termes de capacité à rester chez soi sans perdre de revenus, de conditions de vie, et de probabilité d'être protégé et soigné de manière adéquate en cas de pandémie : en région parisienne comme dans le monde, les groupes les plus touchés et qui ont perdu de nombreux membres étaient ceux déjà privés de leurs droits, vivant dans la précarité ou la promiscuité, contraints à aller travailler dans des lieux peu sûrs, en utilisant des transports publics non sécurisés. La violence du maintien de l'ordre s'est abattue sur des populations vivant dans ces situations déjà tragiques ; on ne peut, dès lors, s'étonner des soulèvements dans de nombreuses villes pour proclamer que les vies des Noirs, victimes de manière disproportionnée du virus et de la violence policière, comptent. Ce sont là des questions que nous espérons approfondir dans les prochains numéros de la revue, au rythme des recherches, et avec tout le respect que nous devons à l'ampleur du traumatisme que ces événements ont infligé à beaucoup.

Nous avons repris le travail sur la revue, comme en témoigne le présent numéro, par souci des jeunes collègues qui nous ont fait confiance, des traducteurs avec

lesquels nous travaillons régulièrement afin de publier en deux langues, et aussi parce que l'analyse en termes de justice spatiale semble plus que jamais nécessaire. Les coordinateurices de ce numéro de Varia ont travaillé avec les auteurices et les traducteurices pour finaliser les textes en ces temps troublés, et se sont efforcés de recueillir des points de vue sur diverses situations à travers le monde où les mouvements sociaux protestataires mettent en exergue l'injustice, où la pandémie rend flagrantes les inégalités spatiales et leur rôle dans des chances de survie radicalement différentes.

Comme toujours, nos pages, et en particulier la section Espace public, restent ouvertes à de telles contributions et accueillent toutes les propositions. Cette rubrique est coordonnée par Sophie Moreau et Florian Opillard. Le comité de rédaction a également décidé d'inclure une section « varia » dans tous les numéros suivants, permettant la publication d'articles qui ne répondent pas nécessairement à l'un de nos appels thématiques, mais qui contribuent néanmoins aux débats sur la justice spatiale et environnementale. Cette section sera gérée par Judicaëlle Dietrich et Marie-Anne Germaine.

La création d'une rubrique varia s'inscrit plus largement dans une réflexion de fond qui anime l'ensemble des membres du comité de rédaction depuis 2018. La publication d'articles au fil de l'eau renforcera, nous l'espérons, la capacité de JSSJ à mieux rendre compte et diffuser les analyses portant sur l'exacerbation des enjeux de justice spatiale, alimentée par l'augmentation du rythme et de l'ampleur des crises sociales. Cela étant dit, le comité de rédaction de JSSJ a bien conscience que d'autres changements sont nécessaires en son sein. Reflet du champ académique qui l'a fait naître et qui l'anime, JSSJ ne peut s'émanciper que partiellement des rapports de domination et des inégalités sociales qui le constituent. Au-delà du nécessaire examen de conscience, JSSJ continuera d'accroître la diversité sociale du comité de rédaction, de consolider l'internationalisation de la revue et de formaliser une gouvernance plus transparente, horizontale et inclusive.

---

En ces temps difficiles, qui requièrent de l'humilité, nous pensons que prendre à bras-le-corps des théories et des études empiriques du monde entier, et contribuer au dialogue entre les différentes zones linguistiques, reste une mission importante, qui a été l'impulsion initiale pour créer cette revue. Le comité de rédaction et la direction renouvelés se réjouissent de poursuivre ce dialogue avec les collègues du [Réseau de justice spatiale](#) et le réseau plus large de nos lecteurs et contributeurs dans le monde entier.

### **Présentation du numéro**

Ce numéro a été coordonné par Gabriel Fauveaud et Marie Gibert. C'est le premier numéro non-thématique que publie notre revue, que nous souhaitons ouvrir aux propositions spontanées d'articles. Il comprend donc des contributions diverses, témoignant de positionnements différents vis-à-vis de la justice spatiale.

« Dans son article, Nicolas Kühl explore la manière dont les discours formalisent les catégorisations sociales et leurs ségrégations spatiales correspondantes. Par une approche qu'il nomme « sociolinguistique spatiale », l'auteur démontre l'importance du langage dans la formation d'injustices spatiales urbaines. Prenant l'exemple de la dénomination d'espaces de relégation comme les « cités » ou les quartiers dits « sensibles », Nicolas Kühl démontre l'importance performative du langage dans la pérennisation des processus d'exclusion. Il invite ainsi le lecteur, et tous ceux qui s'intéressent à la justice spatiale, à mieux considérer les processus discursifs qui participent des injustices spatiales et de l'exclusion sociale.

Régis Keerle et Laurent Viala analysent, quant à eux, la création de centralités territoriales (culturelles, politiques, économiques...) de trois petites villes françaises. Dépassant le paradigme métropolitain qui tendrait, selon eux, à réduire les enjeux de l'aménagement du territoire à la simple dichotomie centre-périphérie, ils analysent la

manière dont les « hinterlands métropolitains » réduisent l'iniquité territoriale par la mise en œuvre de stratégies de développement spécifiques (partenariats locaux, mise en valeur des territoires...). En mobilisant le champ de la justice spatiale appliquée à l'aménagement du territoire, les auteurs défendent ainsi une conception « méta-territoriale » des politiques et stratégies d'aménagement des petites villes.

L'article de Tarik Harroud s'intéresse aux nouvelles stratégies entrepreneuriales mises en œuvre par une entreprise publique marocaine d'extraction des phosphates. L'auteur détaille les initiatives récentes de la compagnie visant à développer des activités sociales, environnementales et éducatives afin de valoriser son engagement dans un développement urbain plus durable, notamment à l'échelle locale. À partir d'un important travail de terrain réalisé dans trois villes minières marocaines, Tarik Harroud explique que le discours et les initiatives de l'entreprise répondent plus aux impératifs de responsabilité sociale des entreprises, parfaitement intégrés par l'urbanisme entrepreneurial néolibéral, qu'à une réelle stratégie de développement durable des territoires. L'article démontre ainsi que les anciennes logiques d'exploitations minières caractérisées par une forte extraversion et hiérarchisation du modèle économique, par une importante exploitation et marginalisation des populations locales, ainsi que par des impacts environnementaux conséquents perdurent et se prolongent, bien que les discours et initiatives du développement durable tendent à les invisibiliser.

Enfin, Frédéric Landy propose, en analysant les effets de la crise sanitaire de la COVID-19 en Inde, une lecture critique des injustices spatiales dans le pays. L'auteur concentre son analyse sur les conséquences de la crise et des politiques sanitaires pour les populations migrantes, en grande majorité des travailleurs précaires d'origine rurale et ayant migré dans les centres urbains. L'auteur explique comment les politiques sanitaires indiennes visant à contenir la propagation du virus se sont surajoutées aux formes préexistantes de ségrégations socio-spatiales, comme la distanciation sociale entre castes ou la ségrégation. En conséquence, les populations migrantes ont particulièrement souffert des politiques sanitaires (notamment de

---

l'impératif de confinement) et des problèmes de gouvernance propres à l'État indien. En proposant une grille de lecture originale (l'échelle DIDI), Frédéric Landy souligne les injustices générées par la politique sanitaire indienne, qui s'articulent aux fortes inégalités sociales préexistantes. L'auteur s'interroge finalement sur le futur des enjeux sociaux mis en exergue par la crise sanitaire, particulièrement pour une population migrante dont la « visibilité » a été largement accrue, du moins temporairement.

**Pour citer cet article : Judicaëlle DIETRICH, Muriel FROMENT-MEURICE, Gabriel FAUVEAUD, Marie GIBERT, Claire HANCOCK, « On est las mais on est là », [“Tired but Still Here”], *Justice spatiale | Spatial Justice*, 15, septembre 2020, <http://www.jssj.org>.**